

Secteur alcool

<b>A</b>	<b>Frais et droits rattachés à un permis et à une autorisation</b> Détailants de boissons alcooliques	<b>Montant à joindre à la demande</b>	<b>Droits annuels payables à la date indiquée sur la facturation</b>
	Permis de brasserie *	254 \$	598 \$
	Permis de taverne *	254 \$	598 \$
	Permis de restaurant (pour vendre) *	254 \$	617 \$
	Permis de restaurant (pour servir) *	254 \$	617 \$
	Permis de bar *	254 \$	617 \$
	Permis de club *	254 \$	330 \$
	Permis d'épicerie	138 \$	165 \$
	Permis de vendeur de cidre	138 \$	165 \$
	Permis <i>Parc Olympique</i> *	138 \$	330 \$
	Permis <i>Terre des hommes</i> *	138 \$	330 \$
	* À ces droits s'ajoute le montant variable de 0,75 \$, multiplié par le nombre de personnes pouvant être admises, jusqu'à un maximum de 800 \$. Un montant forfaitaire de 50 \$ est payable pour le permis de club, le permis de transporteur public (y compris un transporteur aérien), le permis dans une aire commune ou pour la vente ou le service dans une chambre d'un établissement hôtelier ou par machine distributrice dans un tel établissement, ou pour tout autre permis pour lequel la Régie ne fixe pas la capacité.		
	<b>Permis de grossiste</b> de matières premières et d'équipements (pour la fabrication domestique de la bière ou du vin)	138 \$	165 \$
	<b>Permis de détaillant</b> de matières premières et d'équipements (pour la fabrication domestique de la bière ou du vin)	138 \$	165 \$
	Transporteur aérien		
	• 1 avion	254 \$	773 \$
	• 2 à 5 avions	254 \$	1 551 \$
	• 6 à 20 avions	254 \$	4 647 \$
	• 21 à 50 avions	254 \$	7 747 \$
	• Plus de 50 avions	254 \$	15 491 \$
	Achat, location ou reprise de possession d'un bar, brasserie ou taverne (incluant l'autorisation de l'exploitation temporaire)	529 \$	Selon le type de permis
	Achat, location ou reprise de possession d'un club, restaurant, épicerie, vendeur de cidre sans modification au permis en vigueur (incluant l'autorisation de l'exploitation temporaire)	413 \$	Selon le type de permis
	Achat, location ou reprise de possession d'un restaurant avec modification au permis en vigueur (incluant l'autorisation de l'exploitation temporaire)	529 \$	Selon le type de permis
	Autorisation d'exploitation temporaire lors de la faillite ou du décès du titulaire	276 \$	Selon le type de permis
	Renouvellement de l'exploitation temporaire (pour tout permis)	138 \$	Selon le type de permis
	Modifications (tout changement au permis en vigueur)	254 \$	Selon le type de permis
	Changement d'endroit d'exploitation d'un permis de bar, brasserie, taverne, club ou restaurant	392 \$	Selon le type de permis
	Changement d'endroit d'exploitation d'un permis d'épicerie	276 \$	Selon le type de permis
	Changement temporaire d'emplacement (pour tout permis)	276 \$	Selon le type de permis
	<b>Autorisations</b>		
	• spectacles		432 \$
	• danse		432 \$
	• projection de films		432 \$

<b>A</b>	<b>Frais et droits rattachés à un permis et à une autorisation Détailants de boissons alcooliques</b>	<b>Montant à joindre à la demande</b>	<b>Droits annuels payables à la date indiquée sur la facturation</b>
	<b>Permis de réunion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• pour servir</li> <li>• pour vendre</li> </ul>	45 \$ par jour (maximum 270 \$)  88 \$ par jour (maximum 440 \$)	
	<b>Permis de réunion pour vendre relatif aux salons de dégustation et expositions</b>		
	Dans le cadre d'un événement visant la promotion et la mise en marché des boissons alcooliques		
	• Fabricant de boissons alcooliques	88 \$ par jour (maximum 440 \$)	
	• Fournisseur de boissons alcooliques	88 \$ par jour (maximum 440 \$)	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agent ou représentant d'un fabricant ou d'un fournisseur de boissons alcooliques               <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 personnes représentées ou moins</li> <li>• 8 personnes représentées ou plus</li> </ul> </li> </ul>	209 \$ par jour (maximum 1 045 \$)  418 \$ par jour (maximum 2 090 \$)	
	Dans le cadre d'une collecte de fonds		
	• Organisme à but non lucratif organisant l'événement	88 \$ par jour (maximum 440 \$)	
	• Fabricant de boissons alcooliques	0 \$	
	• Fournisseur de boissons alcooliques	0 \$	
	• Agent ou représentant d'un fabricant ou d'un fournisseur de boissons alcooliques	0 \$	
	Duplicata d'un permis d'alcool		6,50 \$
<b>B</b>	<b>Frais et droits rattachés à une licence d'appareils de loterie vidéo</b>	<b>Montant à joindre à la demande</b>	<b>Droits annuels payables à la date indiquée sur la facturation</b>
	Licence de manufacturier	723 \$	7 245 \$
	Licence de réparateur	145 \$	1 451 \$
	Licence d'exploitant de site (maximum de 5 appareils par licence)	117 \$	1 065 \$
	Duplicata d'une licence d'appareils de loterie vidéo	5 \$	
	Autorisation de transport		145 \$
	Immatriculation de chaque appareil de loterie vidéo		71 \$

<b>C</b>	<b>Frais et droits rattachés à un permis et à une autorisation Fabricants de boissons alcooliques</b>	<b>Montant à joindre à la demande</b>	<b>Droits payables au 1<sup>er</sup> octobre de chaque année</b>
	<b>Permis de brasseur</b> pour une première demande ou transfert	275 \$	3 663 \$
	Pour les demandes subséquentes :		
	• lorsque le volume des ventes mondiales est égal ou inférieur à 200 000 hl.		3 663 \$
	• lorsque le volume des ventes mondiales est supérieur à 200 000 hl.		7 325 \$
	<b>Permis de distillateur</b>	275 \$	
	• lorsque le volume des ventes mondiales est égal ou inférieur à 3 000 hl.		3 663 \$
	• lorsque le volume des ventes mondiales est supérieur à 3 000 hl.		7 325 \$
	<b>Permis de fabricant de vin</b>	275 \$	1 461 \$
	<b>Permis de fabricant de cidre</b>	275 \$	1 461 \$
	<b>Permis d'entrepôt</b>	275 \$	294 \$
	<b>Permis de production artisanale</b>	275 \$	366 \$
	<b>Permis de producteur artisanal de bière</b>	275 \$	366 \$
	<b>Permis de coopérative de producteurs artisans</b>	275 \$	366 \$
	<b>Permis de distributeur de bière</b> pour une première demande ou transfert	275 \$	3 663 \$
	Pour les demandes subséquentes :		
	• lorsque le volume des ventes mondiales est égal ou inférieur à 200 000 hl.		3 663 \$
	• lorsque le volume des ventes mondiales est supérieur à 200 000 hl.		7 325 \$
	Autorisation d'exploitation temporaire	138 \$	Selon le type de permis
	Changement d'endroit d'exploitation	138 \$	Selon le type de permis
	<b>Autorisations</b>		
	• spectacles		432 \$
	• danse		432 \$
	• projection de films		432 \$
<b>D</b>	<b>Droits rattachés à une approbation de message publicitaire sur les boissons alcooliques</b>	<b>Montant payable sur réception de la facturation</b>	
	Approbation d'un message publicitaire audio ou vidéo	138 \$	
	Approbation d'un message publicitaire autre qu'audio ou vidéo	28,75 \$	
<b>E</b>	<b>Autres frais</b>		
	Chèque sans provision	35 \$	
	Frais additionnels pour paiement hors délai	77 \$	